



Cabinet de psychologues : Quel statut ?

Par **diaclose**, le **06/11/2018 à 17:06**

Bonjour,rnrnNous sommes actuellement 4 psychologues, désirant ouvrir un cabinet "libéral" pour travailler à mi temps (en plus de nos mi temps respectif en institution). L'idée est donc de louer un local, d'acheter du mobilier et de travailler ensemble, proposant des thérapies familiales en binome, des groupes de formations hypnose etc.rnrnla question est alors sous quel statut ? Micro, association 1901, société civile de moyens... Il y a de nombreux statuts et difficile de trouver le plus avantageux d'un point de vue fiscal.rnrnMerci d'avance.

Par **Visiteur**, le **06/11/2018 à 18:11**

BonjourrnrnSEL ou Selarl peut-être, vous en saurez plus avec
cecirn<https://solutionsmedicales.fr/s-installer-en-liberal/les-differents-modes-d-exercice-en-liberal>